

INVITATION

Le 28 novembre 2013 à partir de 17h au - *Cercle Norvégien*, 242, rue Rivoli 75001 Paris



Cycle de conférences

« Réussir sur le marché français ; les clés de succès »

La Chambre de Commerce Franco-Norvégienne, en collaboration avec l'Ambassade Royale de Norvège, a le plaisir de vous convier à un séminaire sur le thème :

Propriété intellectuelle et autres enjeux business

suiwi d'un moment de convivialité et d'échanges autour d'un cocktail nordique.

Programme :

Mot de bienvenue

de S.E.M. Tarald O. Brautaset, Ambassadeur de Norvège en France

Introduction au séminaire

par Paul-Francois Gauvin, Président de la Chambre de Commerce Franco-Norvégienne

Cabinet Pichard & Associés: « Filiales en France : les enjeux sur le plan juridique »

par Hervé Pichard, Avocat

Stokke AS: « Le succès international de l'innovation norvégienne »

Par Carsten Lous, Director IPR, European Patent Attorney

NordicMove : « D'une marque déposée à une marque préférée" »

par Kristine Hellevik, gérante

Inscriptions à l'adresse : paris@ccfn.no en précisant nom(s) et entreprise(s)

Frais de participation : 25 € TTC membres CCFN, 40 € TTC non membres

A propos du cycle de conférences « Réussir sur le marché français : les clés de succès »

Public cible :

- ❖ Les entreprises norvégiennes présentes en France ou avec un projet d'implantation en France
- ❖ Les entreprises françaises présentes sur le marché norvégien ou intéressées par le marché norvégien
- ❖ Les membres de la Chambre de Commerce Franco Norvégienne et les membres des chambres de commerce nordiques partenaires

Objectifs :

- ❖ Développer la compétence professionnelle en bénéficiant de retours d'expérience d'entreprises à succès
- ❖ Renforcer le réseau professionnel franco-norvégien et la collaboration entre les acteurs de ce marché
- ❖ Promouvoir l'image de la Norvège en France.

Intervenants :

La **Chambre de Commerce Franco-Norvégienne** (CCFN), est une association privée bilatérale fondée en 1919 présente à Oslo comme à Paris. Son rôle est de promouvoir les relations économiques, commerciales et industrielles entre la France et la Norvège. <http://www.ccfn.no/>

Pichard & Associés, depuis sa création en 1946, ce cabinet d'avocat est spécialiste notamment de l'accompagnement des sociétés étrangères, notamment nordiques, qu'il s'agisse de groupes cotés, de PME ou d'ETI. Il assiste ses clients dans les principales matières du droit des affaires en alliant haute technicité et relation personnalisée.

Les avocats du cabinet, issus de grandes écoles et de cursus universitaires de qualité (Harvard, Ecole Polytechnique, HEC, Sciences-Po...), sont inscrits dans des Barreaux étrangers et ont l'expérience de l'élaboration des stratégies juridiques, fiscales et sociales complexes. <http://www.pichard.com>

Stokke AS, d'origine norvégienne, a été fondée en 1932 à Ålesund, au nord-ouest de la Norvège. L'entreprise appartient à la famille Stokke depuis ses débuts. Stokke a toujours fabriqué des meubles répondant à des besoins différents et destinés à des groupes cibles, en se concentrant sur l'ergonomie, la singularité et la fonctionnalité. Stokke® distribue ses produits sous la marque de commerce Stokke® dans le monde entier par l'intermédiaire de points de vente sélectionnés, représentés dans environ cinquante pays. Depuis 2006, Stokke® se consacre exclusivement aux meubles et équipements pour enfants sur le marché de la chaise haute, poussette, porte-bébé, textiles et chambre d'enfants. La chaise Tripp Trapp® est un produit emblématique de sa gamme, bien connu par des générations familles en Norvège et ailleurs dans le monde. <http://www.stokke.com/fr-fr/>

NordicMove, est une entreprise de conseil franco-nordique basée à Paris. Pour aider ses clients à croître, NordicMove propose des services de marketing stratégique, de développement commercial et de coopération interculturelle. L'entreprise est gérée par Kristine Hellevik. <http://www.nordicmove.fr/>